

TROPHEE FEDERAL DE TRIAL VINTAGE ÎLE DE FRANCE TF1 2023

DEFINITION :

La Ligue Motocycliste d'Ile de France organise en circuit fermé des épreuves comptant pour le Trophée Fédéral de Trial Vintage TF1.

Ce Trophée se base sur le même règlement que le Championnat de France de Trial Vintage avec quelques aménagements pour le classement des catégories. (Article 8 : classement scratch par épreuve)

ARTICLE 1 : CATEGORIES

INTER	NATIONAL	CRITERIUM	LOISIR VINTAGE
Niveau TR3	Niveau TR4+	Niveau TR4	Loisir Vintage

Toutes les catégories sont ouvertes aux pilotes titulaires d'une licence FFM Motos Anciennes (MAT2) ou bien d'une licence nationale (MAT, NJ, NCO, NTR, LJA) ou d'une licence internationale.

Les licences "une manifestation" sont acceptées et figureront uniquement dans le classement scratch de l'épreuve.

Remarque : Les licences MAT n'autorise qu'au pilotage d'une moto définie au Code Sportif par « freins à tambours et datant d'avant 1985 ». Il en découle que pour utiliser une moto mono-amortisseurs dans les Trials Vintage le pilote devra présenter obligatoirement une licence nationale NCO ou NTR.

ARTICLE 2 : MOTOS ADMISES

- Le Trophée Fédéral Trial Vintage est ouvert uniquement aux motos de trial à l'ancienne à savoir :
- Moto à refroidissement à air,
- Moto équipée de freins à tambours,
- Moto à bi-amortisseurs placés de chaque côté de la machine,
- Mono amortisseur (frein à disque autorisées) ces motos sont uniquement acceptées dans les catégories Critérium et Loisir Vintage, elles pourront éventuellement bénéficier d'un classement à part sur chaque course si l'organisateur le décide.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT

Les pilotes devront être licenciés à l'année en cours dans un moto-club affilié à la FFM.

Les inscriptions se feront par internet sur le site « helloasso.com ».

Les liens seront mis en ligne sur le site de la ligue IDF et des clubs organisateurs avant chaque épreuve.

Un pilote pourra s'inscrire le matin de l'épreuve après avoir rempli le bulletin d'engagement IDF qui sera fourni sur place.

Pas de délivrance de licence à la journée le jour de l'épreuve. Pour prendre une licence une manifestation, se rendre sur le site de la FFM « <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/inscription.html> » et faire cette demande au minimum 72h avant l'épreuve.

Ouverture des engagements **8h30**.

Clôture des engagements le matin de l'épreuve **10h**.

ARTICLE 4 : TARIFS

Pour les épreuves du Trophée Fédéral Trial Vintage organisées par les clubs Franciliens, le montant des engagements sur le site « helloasso.com » est fixé à 30€. Le matin de l'épreuve le montant de l'engagement sera de 50€.

Absence non justifiée et non remboursable sauf certificat médical.

ARTICLE 5 : MODALITES D'ORGANISATION

Le temps de course pour l'accomplissement de l'épreuve est choisi par l'organisateur de 6h00 à 6h30 suivant le Règlement Particulier FFM de l'épreuve.

Les épreuves se déroulent sur un parcours comprenant 10 à 12 zones.

Le nombre de tours (2 ou 3) est à l'appréciation de l'organisateur.

Premier départ à partir de **9h00**, dernier départ **10h00**.

Fin de course au plus tard : **16h30**

ARTICLE 6 : PILOTAGE ET TRACE

Le pilotage des motos doit rester à « l'ancienne » afin d'éviter l'apparition d'un pilotage moderne qui n'existait pas, de ce fait le pilotage doit être « non-stop », les déplacements latéraux de la roue avant qui ne sont pas dans le mouvement sont pénalisés d'un point par déplacement, les déplacements intentionnels de la roue arrière même dans le mouvement sont pénalisés de 5 points.

L'intégration des motos mono-amortisseur ne doit pas faire évoluer dans la difficulté les tracés qui doivent être déterminés pour les motos bi-amortisseurs.

ARTICLE 7 : CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

CONTROLE ADMINISTRATIF

Pour l'engagement, le pilote devra présenter sa licence annuelle valide.

CONTROLE TECHNIQUE

Les concurrents devront se soumettre à un contrôle technique qui aura lieu le matin même de l'épreuve avant leur départ

Sur l'équipement du pilote :

- Un casque à la norme E22-05 ou 06 (les casques d'époque ou VTT ne seront pas acceptés)
- Un maillot à manches longues, bottes et gants sont obligatoires.
- La dorsale n'est pas obligatoire mais conseillée.

Il est interdit de franchir la zone avec un sac sur le dos.

Sur la moto :

- Posséder obligatoirement des pneus trial.
- Avoir les extrémités du guidon obstruées, les garde-boues doivent être bordés.
- Posséder des boules en bout de leviers.
- Avoir une protection de la barre de guidon.

- Avoir un coupe-circuit ou un décompresseur.
- Posséder un carter de protection du pignon de sortie de boîte.
- Être muni d'un garde chaîne (dent de requin) pour empêcher qu'une partie du corps du pilote ne se coince entre la chaîne et la couronne arrière.
- Avoir des repose pieds repliables (une dérogation est acceptée pour certaines Pré 65 dont le démarrage nécessite un repose-pied repliable sans ressort de rappel).
- Avoir les trous de la couronne de roue arrière obstrués.
- Faire un bruit acceptable (échappement libre non autorisé) un contrôle de niveau sonore peut être organisé selon la méthode en vigueur pour le trial c'est-à-dire à 45 degrés.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT EPREUVES ET CHAMPIONNAT TRIAL VINTAGE

Dans chaque catégorie, les pilotes qui participent au Trophées Fédérale marqueront des points de la façon suivante :

1 ^{er}	25 points	6 ^{ème}	15 points	11 ^{ème}	10 points	16 ^{ème}	5 points
2 ^{ème}	22 points	7 ^{ème}	14 points	12 ^{ème}	9 points	17 ^{ème}	4 points
3 ^{ème}	20 points	8 ^{ème}	13 points	13 ^{ème}	8 points	18 ^{ème}	3 points
4 ^{ème}	18 points	9 ^{ème}	12 points	14 ^{ème}	7 points	19 ^{ème}	2 points
5 ^{ème}	16 points	10 ^{ème}	11 points	15 ^{ème}	6 points	20 ^{ème}	1 point

CLASSEMENT SCRATCH PAR ÉPREUVE

Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie (Inter, National, Critérium, Loisir Vintage seront récompensés. (12 pilotes voir + mono-amortisseur)

En cas d'ex-aequo au classement de l'épreuve, les pilotes seront départagés en tenant compte :

Du nombre de 0, de 1, de 2, de 3 et de 5.

Si l'égalité subsiste, les pilotes seront départagés par la prise en compte de leur temps de course.

Seul les pilotes, présents sur le podium seront récompensés.

ARTICLE 9 : CHANGEMENT DE CATEGORIE

Le changement de catégorie en cours de saison n'entraînera pas la perte de points acquis précédemment.

ARTICLE 10 : CLASSEMENT FINAL TROPHÉE VINTAGE IDF ET RÉCOMPENSES

Les classements des pilotes d'Ile de France seront effectués à partir des points acquis lors de chaque épreuve par catégories.

Le champion sera celui qui aura le plus grand nombre de points au classement général.

Pour départager les ex-aequo, on prendra en compte le nombre de place de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}...

Si l'égalité subsiste, la dernière épreuve sera déterminante pour le classement final.

Les trois premiers Franciliens de chaque catégorie, seront récompensés avec un minimum de trois pilotes par catégorie à l'occasion de la remise des récompenses de toutes les disciplines Motocycliste de la Ligue d'Ile de France.

ARTICLE 11 : CALENDRIER

Se reporter au Calendrier « Championnat Trial Vintage 2023 »